

Comité de quartier Quartier parisien-Carnot-Vérollot

Mercredi 18 janvier 2023 – Salle Carnot -- Annexe de la Maison municipale de quartier







Contexte du comité de quartier :

Auprès des agent.es et des élu.es, de nombreux habitant.es ont souhaité l'organisation d'ateliers du comité de quartier afin de poursuivre le travail engagé sur le quartier, notamment depuis 2018.

En effet, à la suite d'un Mardi du maire en juin 2018, des groupes de travail s'étaient constitués autour de 3 thématiques : l'usage des espaces publics, les déplacements et le stationnement.

L'objectif de cette démarche était de construire ensemble, avec les habitants, les services municipaux, l'OPH et les élus, des solutions pour améliorer le cadre de vie dans le Quartier Parisien-Carnot-Vérollot.

Avec plusieurs projets à venir, une programmation citoyenne reprend!

Le comité de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier!

Pour rappel, le comité de quartier est un moment d'informations, de discussions, de participation et d'élaboration de projets collectifs pour le quartier!



Proposition d'ordre du jour du comité de quartier sur la base des retours des habitant.es :

- 1. Mot d'accueil de Guillaume Spiro
- 2. Déplacements/stationnements

Rue carnot Rue Lefèvre

Echanges sur d'autres points en lien avec la thématique

3. Usage des espaces publics et cadre de vie

Point sur le square Toussaint Louverture Square des Acacias Echanges sur d'autres points en lien avec la thématique

4. Idées de projets citoyens (écologie, solidarité, vide-grenier, etc.) à travailler

Participant.es pour la ville :

- Guillaume Spiro, adjoint au maire délégué au quartier Monmousseau-Vérollot
- Karim Mastouri, conseiller municipal
- Jim Scheers, référent de quartier
- Boris Garcia, responsable des actions de médiation et de prévention
- Khalil Boubetra, médiateur social
- Maissane Poupulier, médiatrice sociale
- Khalid Afrej, responsable de la maison municipale de quartier



Sylvain Lefeuvre

De 13 à 20 habitant.es ont participé au comité de quartier (7 femmes et 6 à 13 hommes)





Ouverture du comité de quartier :

Guillaume Spiro, maire adjoint délégué au quartier Monmousseau-Vérollot, ouvre ce premier comité de quartier. Il rappelle que les réunions du comité de quartier n'ont pas pu se tenir depuis de nombreux mois.

Guillaume Spiro précise que l'objectif est d'organiser plus régulièrement des comités de quartier. Guillaume Spiro annonce que plusieurs réunions de quartier (quartier parisien-Carnot-Vérollot) vont prochainement se tenir : une première réunion sera organisée sur la présentation et la consultation de différents scénarios de circulation de la rue Raymond Lefèvre , le lundi 13 février, à 18h30, salle Carnot (10, allée Mulâtresse Solitude) ; une deuxième réunion sera organisée sur <u>le réaménagement de la voirie de la rue R. Lefèvre</u>, en mars ; Si besoin, une troisième réunion sera organisée au mois d'avril.

Guillaume Spiro partage aussi son souhait d'échanger ce soir sur des **projets d'animation et festifs** à concevoir pour le quartier afin de mieux se connaître entre habitant.es, renforcer la vie associative.

Jim Scheers, référent de quartier, remercie les participant.es et les habitant.es pour leur remarques et contributions à l'ordre du jour.

Pour être informé des prochains RDV et recevoir les mails concernant le comité de quartier, adressez un mail à <u>Jscheers@ivry94.fr</u>







Lefèvre.

1. Déplacements - stationnements :

Rue Carnot

La discussion démarre sur la fin des travaux liés aux <u>réaménagement de la rue Carnot</u>. Guillaume Spiro, souligne qu'il a été contacté par les parents d'élèves de l'école Rosa Parks sur **l'empiètement de la chicane du passage piéton au croisement Carnot**-

Plusieurs habitant.es précisent que « *le virage est très serré* » en voiture de Carnot vers Lefèvre et que cela avait été mentionné lors de la réunion d'information sur le projet de réaménagement de la rue Carnot.

D'un côté, « cela est dangereux si l'on croise un véhicule », de l'autre, « si l'on serre, on peut heurter un piéton ». Des habitant.es demandent des moyens pour ralentir les véhicules : « un rehausseur comme cela avait été demandé en avril » ; d'autres moyens sont-ils possible ?

Le marquage du passage piéton sera partiellement modifié afin de renforcer la visibilité des piétons venant du Kremlin-Bicêtre. Des modifications complémentaires seront réalisées lors des travaux de réaménagement de la rue Lefèvre.







Une habitante s'interroge sur la présence d'un **panneau « fin de zone 30 »** à l'entrée de la rue R. Lefèvre au niveau de la rue Carnot. Elle s'interroge également en circulation cyclable sur la boite à l'eau au virage avec la RD5 : serait-il possible de renforcer sa visibilité ?

La rue Carnot est actuellement en zone 30. Ce qui n'est pas le cas de la rue Lefèvre. Avec le projet de réaménagement qui sera présenté, la vitesse de circulation de la rue R. Lefèvre sera abaissée, permettant d'améliorer la sécurisation des trajets à pied et à mobilité douce.

Les noues, quésaco?

Lors des événements pluvieux importants, au-delà des débordements qu'ils peuvent provoquer, toutes les eaux ne peuvent pas être traitées en station. Une partie d'entre elles sont alors rejetées sans dépollution dans les milieux naturels par des déversoirs d'orages. Gérer les eaux pluviales au plus près d'où elles tombent est la mission de la noue.

Au-delà de la gestion d'un volume d'eaux pluviales, la noue joue un rôle important dans l'action face au réchauffement climatique. Cela en contribuant au cycle de l'eau par évapotranspiration ou par le pompage des eaux, la végétalisation et la création d'un îlot de fraicheur. (Engagement n°3 de la conférence climat en matière de biodiversité : créer des espaces dédiés permettant de préserver l'eau, de lutter contre le risque d'inondation et de favoriser la biodiversité)



Une noue rue du Colombier au 6 février 2023



Une habitante avec l'appui d'autres participant.es soulignent le confort de la rue Carnot : « ça fait de l'espace », « la frontière avec le Kremlin est plus sympa ».

Les habitant.es ont constaté des déchets dans les noues, ramassés en deux jours par les agent.es municipaux. Ce sont le plus souvent les recyclables issus de la collecte. La tempête Gérard a probablement contribué à leur envol. « Est-il possible de mettre des barrières en bois pour les protéger ? »

L'implantation des noues ne permet pas d'installer des barrières en bois. A partir du printemps 2023, des panneaux de signalisation sur les vertus écologiques des noues seront mis en place afin de lutter contre les incivilités. Par ailleurs, au fil du printemps, la végétation deviendra florissante et permettra l'évapotranspiration. Sur les enjeux techniques, les agent.es du Territoire restent également attentifs au fonctionnement de la noue et à la gestion des eaux pluviales. De la même manière, les agent.es municipaux s'assureront de la propreté des noues.

La présence d'une importante flaque d'eau a été constatée par les habitant.es sur la Rue Carnot avant le croisement avec la rue R. Lefèvre.

Une correction de la chaussée sera réalisée lors des travaux de réaménagement de la rue Lefèvre afin de limiter les interventions sur l'espace public et la circulation.







Des habitant.es évoquent la présence des places de livraison de la rue Carnot en arrivant sur la RD5. Les habitant.es soulignent l'étroitesse du trottoir. Aussi, des habitant.es demandent à ce que la Municipalité intervienne sur la tendance du cabinet paramédical à laisser se former une queue de patient.es, ce qui empêche de circuler correctement.

La Municipalité va prendre contact avec le cabinet paramédical afin de limiter l'empiètement.

Un habitant alerte sur l'utilisation par les maitres-chiens de la piste cyclable pour se promener et sur les déjections canines qui ne sont pas ramassées. Les habitant.es demandent à ce qu'une ou deux corbeilles de rue soit ajoutée sur la rue Carnot ainsi qu'un distributeur de sacs canins.

Une corbeille de rue sera réinstallée en février au croisement de la rue Carnot et de la rue de l'Affiche rouge.

Par ailleurs, **la Municipalité prévoit la distribution d'accroches-sacs sur les laisses** pour que les maitres-chiens systématisent le ramassage des déjections. Pour rappel, les agent.es de la ville ont effectué les 12 et 13 juin 2022 une opération de porte-à-porte sur le secteur pour sensibiliser les habitant.es sur la propreté.

Des habitant.es ont ensuite souligné le stationnement gênant de véhicules sur la RD5, au niveau du SPEEDY et plus largement sur l'ensemble de la voirie.

La RD5 est une voie départementale. La Municipalité a pris contact avec SPEEDY pour régulariser la situation. Les potelets retirés seront réinstallés. Par ailleurs, un travail de suivi sera engagé en lien avec le Département sur les empiètements des trottoirs et de la piste cyclable par des véhicules.



Les habitant.es demandent si la boîte postale, auparavant à côté du tabac sur la RD5, va être remise.

La Municipalité a pris contact avec le groupe La Poste. Ce dernier ne prévoit pas la réinstallation de cette boîte postale. Les habitant.es sont invité.es à poster leur courrier notamment au Carrefour Contact, situé rue Michelet.

Rue Michelet

Les habitant.es ont ensuite échange sur la piste cyclable bidirectionnelle sur la rue Michelet. Pour rappel, <u>une réunion de bilan</u> de l'expérimentation s'était tenue le 14 novembre dernier.

Un participant constate l'état très dégradé des plots et du marquage le long de l'ancien bâtiment EDF (désormais détruit). Il a été demandé aux entreprises intervenantes de veiller au bon entretien de la chaussée – de la boue et de nombreux cailloux ont pu se trouver sur la chaussée.

A compter de la semaine du 6 février, l'entreprise de chantier installera son emprise sur la chaussée et reprendra donc toutes les balisettes pour décaler la file de circulation et la piste cyclable. La piste cyclable sera déportée de quelques mètres. Compte-tenu de l'état de la chaussée, la Municipalité pourrait intervenir au cours de l'année 2023 sur certains tronçons.

Comptage : 2 matins de semaine en heure de pointe réalisés en mai et octobre 2022. Le trafic est de 58% pour Villejuif vers lvry et de 42% pour lvry-Villejuif.

Comptages vélos & trottinettes Vélos et trottinettes rue Michelet sur le tronçon G. Rostaing-RD5 La fréquentation cyclistes entre juin 2021 et octobre 2022 a plus Vélos et trottinettes en passage sur 1h en HP rue Michelet que doublé (+ 107%), passant (tronçon Rostaing-RDS) de 56/h à 117/h en HP du matin La fréquentation continue 120 d'augmenter progressivement 100 (+20% entre mai et octobre 22) La piste cyclable la plus fréquentée d'Ivry, celle du quai Marcel Boyer, est empruntée par env. 2 500 cyclistes par jour, dont 185 sur l'HP du matin (données CD94 2021)



Rue Raymond Lefèvre

En lien avec le Territoire, la Municipalité travaille sur la programmation de réunions autour du réaménagement du secteur de la rue Raymond Lefèvre. Le réaménagement de cette rue est prévue pour l'été 2023.

La Municipalité souhaite présenter et consulter les habitant.es **sur l'organisation de la circulation de la rue Raymond Lefèvre**. Pour rappel, une réunion se tiendra le <u>13 février prochain</u>, à partir de 18h30, salle Carnot (11, allée Mulâtresse Solitude).

Une deuxième réunion sera organisée, le <u>lundi 20 mars</u>, et portera **sur les aménagements futurs de la rue Raymond Lefèvre**. Elle permettra d'échanger sur ces différents aspects et possibilités (installation de noues, plantation d'arbres, transformation de la rue en zone de rencontre). Si nécessaire, une troisième réunion pourrait être organisée. **Un planning général des projets et travaux associés sera présenté aux habitant.es lors de ces rencontres.**

Les réfections des chaussées de la rue de la Paix et du sentier des Herbeuses seront réalisés dans la continuité (le planning restant à déterminer).

Un habitant alerte sur le stationnement gênant sur la rue R. Lefèvre et la rue de la Paix depuis les travaux de la rue Carnot. Parfois, les camions-bennes ne peuvent pas passer et assurer le ramassage des ordures ménagères. En journée, cela peut être du à l'activité du garage, le soir, il peut s'agir de riverains. « Cela est arrivé plusieurs fois depuis quelques mois. » Une habitante fait une remarque identique à propos de la rue Robert Degert.







Les échanges se poursuivent sur le sens de circulation futur de la rue R. Lefèvre. « Il faudrait mettre la rue R. Lefèvre en sens unique de la rue Vérollot à la rue de la Paix. » Plusieurs propositions et expériences d'usages sont partagés par les participant.es. Une habitante alerte sur la circulation piétonne sur l'ensemble des voies du secteur : « Cela doit être aussi bien aménagé pour les personnes à mobilité réduite et aveugles. » ; « Beaucoup d'enfants circulent. »

D'autres échanges se poursuivent sur la rampe d'accès pompier située entre la cité du Quartier parisien et la rue de l'Affiche Rouge. Des participant.es souhaiteraient connaître le coût pour combler les carrières, et rendre cette accès, si possible, accessible à la circulation. « Est-ce que la circulation même piétonne ne présente pas de risque ? La Municipalité a-t-elle récupéré des remblais des travaux du Grand Paris pour combler les carrières ? »

Concernant la rampe d'accès, les coûts du consolidation et de réaménagement s'élèvent à plusieurs centaines de milliers d'euros. La Coop Habitat Ivry ne peut en supporter le coût. Néanmoins, en lien avec la consultation portant sur le réaménagement de la rue Lefèvre, le plan de circulation fera prochainement l'objet d'échanges.

La Municipalité a averti les participant.es sur d'importants travaux entrepris sur le réseau électrique de la rue Lefèvre par la société Eiffage Energie systèmes, agissant pour le compte du Sipperec. Les travaux sont prévus du 23 janvier 2023 au 10 mars 2023. Il devrait entrainer la neutralisation d'une file de circulation et de places de stationnement. Les lignes enfouies concernent l'électricité, les télécoms (dont fibre) et l'éclairage. Ensuite, les concessionnaires devront opérer le raccordement en se rendant chez les riverains.





Des habitant.es abordent ensuite le chantier de protection situé sur l'impasse Henri Martin. Ce chantier protège depuis plusieurs années la voie d'un mur pouvant représenté une menace en cas de chute. Les habitant.es interpellent l'élu et la Municipalité pour savoir ce qu'il en est : « Que fait la copropriété ? Comment peut-agir la Municipalité ? Est-il possible de mettre en demeure la copropriété ? »

Comme échangé avec les participant.es, la Municipalité reviendra vers les habitant.es sur ce sujet lors du prochain comité de quartier.

Planning prévisionnel des réaménagements de la rue R. Lefèvre :

- Enfouissement des réseaux rue de la Paix et sentier des Herbeuses : réalisé
- Enfouissement des réseaux rue Raymond Lefèvre : en cours
- Ré-aménagement : juin-juillet-août 2023
- Remplacement de la canalisation d'eau potable rue de la Paix et sentier des Herbeuses : septembre-octobre 2023
- Ré-aménagement de la rue de la Paix et du sentier des Herbeuses : fin 2023 début 2024



Ce qui a été fait en août 2022 : rappelé par un participant lors du Mardi du Maire et des élu.es de quartier d'octobre 2021, un passage piéton a été créé en août 2022 en concertation avec Villejuif au niveau de la rue Vérollot, entre la rue Raymond Lefèvre et la rue André Bru afin notamment de sécuriser la traversée des collégiens.





1. Espaces publics et usages :

Square Toussaint Louverture

Mohamed, porteur du projet lauréat du budget participatif de 2019, rappelle les contours du projet.

En 2020 et 2021, la mise en œuvre du projet a été notamment ralentie en raison de la présence <u>d'une œuvre d'art</u> de Didier Mencoboni, figurant sur l'ensemble du square. En juin 2021, un conventionnement a eu lieu entre la Municipalité et l'artiste afin

de permettre une modification de l'œuvre.

En décembre 2021, la table de pique-nique pour enfants et la bibliothèque de rue ont été installées. Le panneau d'affichage associatif est installé depuis la mi-février 2022.

En revanche, compte-tenu de l'œuvre d'art au sol, les marquages au sol ne pourront être réalisés.

Désormais, les jeux pour enfants de 1 à 4 ans sur un sol souple doivent être commandés et installés. L'installation est prévue au printemps 2023.



(1) Le projet lauréat du budget participatif : aménagement du square Toussaint Louverture

- Objectifs du projet: Aménager ce square au cœur du quartier parisien pour faciliter la rencontre entre les habitantes, permettre aux enfants d'y jouer, valoriser les envies de jardin partagé
- Programme du projet retenu: un panneau d'affichage sur la vie du quartier, une table de pique-nique pour les enfants, la protection des plantations existantes et limitation de l'intrusion des deux roues, une bibliothèque de rue, des jeux d'enfants de 1 à 4 ans, des marquages au sol
- Enveloppe budget: 19 000 euros









Les échanges se poursuivent sur l'état des ganivelles installées en 2021 qui séparent la végétation du square. Un habitant précise « Elles ont été très bien installées. »

Il est constaté qu'à un certain nombre d'endroits, **elles ont été écrasées par des piétinements** et le sont toujours. « *Est-il possible* de les redresser et de les mettre en l'état ? »

Un constat va être réalisé par le Service Espaces verts pour aller vers une remise en état des ganivelles endommagées.

Par ailleurs, il est précisé par un habitant que le sol de l'allée Mulâtresse Solitude est assombri par les espaces végétaux. « Serait-il de nettoyer le sol une fois par an ? » « Comment éviter que le sol cesse de se noircir ? »

La discussion se poursuit sur le terrain dédié au jardin partagé situé sur le square Toussaint Louverture. **Guillaume Spiro** rappelle que la Municipalité est en contact avec **l'association Autour de la Paix pour l'animation du jardin partagé**. Une proposition de convention a été transmise début juillet par la Municipalité. L'association doit faire son retour très prochainement à la Municipalité. **Une habitante, membre de l'association Autour de la Paix**, rappelle la genèse du projet : « *il s'agit d'impliquer des habitant.es du secteur.* » Elle précise qu'une demande d'animation de composteurs partagés a été demandée. Ce compost serait animé par les adhérent.es de l'association (soit adhésion du règlement intérieur de l'association).

Le projet aurait donc deux volets : un volet jardin partagé, un volet composteur.







Des participant.es souhaitent le transformer en espace public arboré. Sur ce point, il est proposé de tenter le conventionnement avec l'association Autour de la Paix pour permettre l'animation de ces deux volets sur le terrain de jardin partagé.

Au cours des échanges, il est proposé de travailler collectivement à l'organisation d'un événement festif autour du conventionnement du jardin partagé et de finalisation du projet lauréat du budget participatif. Cet événement pourrait être coporté par la Municipalité, des habitant.es et les associations de quartier. Des participant.es suggèrent une date autour du 10 mai, journée nationale des mémoires de l'esclavage.

Comme échangé avec les participant.es, la Municipalité reviendra vers les habitant.es sur ce sujet lors du prochain comité de quartier.

Un habitant souligne la qualité du travail de la Maison municipale de quartier et sa disponibilité.

En tant qu'annexe de quartier et pour faciliter le travail des associations, il demande à ce que la salle Carnot dispose d'un panneau à son entrée l'indiquant.

Comme échangé avec les participant.es, la Municipalité reviendra vers les habitant.es sur ce sujet lors du prochain comité de quartier.







Square des Acacias

Une habitante a souhaité porter à l'ordre du jour, le sujet des nuisances vécues et provoquées par ce terrain, en particulier le bruit et les vibrations liés aux rebonds des ballons. La mise en place d'un revêtement de sol atténuant le bruit des rebonds et la réalisation d'un devis avaient été demandés par des riverains en 2019.

Guillaume Spiro rappelle le travail engagé par la Municipalité depuis qu'il est maire adjoint délégué au quartier. Rencontre sur site à l'été 2021, horaires d'ouverture décalées à 9h30 au lieu de 8h l'été 2021. Les échanges s'étaient poursuivis avec ces riverains jusque l'été 2022. A cette période, des panneaux « bien-vivre ensemble » avaient été apposés sur les filets attenants au mur du square.

Concernant les revêtements de sol, trois types de revêtement pour les terrains de sport sont possibles : l'asphalte, le terrain synthétique (gazon) ou le sol souple. Pour la pratique de basket, bien qu'étant moins bonne pour les articulations, l'asphalte est privilégiée pour une meilleure pratique – contrairement à un city-stade, l'installation au square des Acacias comprend seulement des paniers de basket.

En juin 2022, la Municipalité a fait une demande de **devis d'un sol de type dalle pouvant être posé sur l'asphalte - adapté à la pratique du basket.** Le devis s'élevait à 21 802, 56 €. Néanmoins, il ne comprenant ni le marquage au sol, ni les éventuels nivelages du sol, ni l'installation. Par ailleurs, il a été notifié que le revêtement est inefficace pour réduire le bruit des rebonds. **Cette piste n'a donc pas été poursuivie.**

En revanche, la Municipalité a fait changer les paniers afin de limiter le bruit (impact sur le panier et chute amortie par les filets des arceaux) bien que sachant que le bruit est majoritairement occasionné par les rebonds de dribles.



L'habitante et riveraine présente déplore que la Municipalité n'ait pas fait plusieurs devis et qu'elle maintienne le terrain de basket dans un square. Elle constate l'inefficacité des nouveaux paniers. Elle rappelle que le revêtement actuel – l'asphalte – est mauvais pour les articulations. « Les riverains ne peuvent pas vivre tranquillement » « Nous voulons une vraie concertation »

Un habitant donne son avis tout en précisant qu'il n'a pas les mêmes nuisances. « C'est important d'avoir un terrain de basket pour les jeunes. » Un autre habitant considère que la Municipalité aurait du faire plusieurs devis.

Les échanges se poursuivent entre les habitant.es.
Une habitante propose de faire une étude
d'acoustiques pour trouver une solution. Une
habitante propose d'installer des terrains de basket
dans le stade Gournay.



Au sujet des devis, la Municipalité au regard des éléments précisés précédemment page 16 et de ce qui a été dit lors du comité de quartier, juge que la solution ne peut pas venir du revêtement de sol en l'état.

La mise en place d'un « mur anti-bruit » n'est également pas privilégiée par la Municipalité.

La Municipalité n'engagera pas une étude d'acoustiques. De nouveaux panneaux bien-vivre ensemble seront susceptibles d'être installés à l'entrée du terrain.



Merci pour votre participation!

N'hésitez pas à compléter et écrire vos impressions!

Pour me contacter:

Jim Scheers Référent de quartier Monmousseau-Vérollot et Marat-Parmentier 01 72 04 63 04 JScheers@ivry94.fr



Prochain RDV sur le quartier :

Lundi 20 mars à
partir de 18h30, salle
Carnot (annexe de la
Maison municipale
de quartier), 11 allée
Mulâtresse Solitude,
pour échanger sur le
projet de
réaménagement de
la rue R. Lefèvre



Sylvain Lefeuvre